

## Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2022-2023

Juillet 2022

### **Préscolaire 5 ans (maternelle) – Groupes MA, MB**

Veuillez noter que des changements de groupe sont possibles durant l'été.

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	FRAIS À PAYER
1	Code de vie et matériel d'écriture	8,75 \$
1	Cahier de calligraphie <b>Jouons avec l'alphabet</b>	4,25 \$
	Matériel reproductible	3,00 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>16,00 \$</b>

### Méthodes de paiement

- Le paiement par Internet est à privilégier. D'ici les prochains jours, un état de compte présentant la procédure vous sera acheminé par courriel.
- Vous pouvez également payer en personne à l'école selon les options suivantes :
  - Avec votre carte de crédit ou de débit ;
  - En faisant un chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne et en y indiquant le nom et le prénom de votre enfant ;
  - Avec de l'argent comptant (montant exact).
 Pour les méthodes de paiement en présentiel, veuillez noter que vous pourrez le faire du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 ou de 12 h 30 à 14 h 00.

**\*\* Le secrétariat de l'école sera fermé du 16 juillet au 14 août 2022 \*\*.**

**Dans tous les cas, merci de procéder au paiement du montant demandé avant la rentrée scolaire.**

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

L'équipe de direction,

Maxime Tassé  
Direction

Pierre-Emmanuel Pednault  
Direction-adjointe